

Réunion directeurs du 10 septembre 2020

Chalon 1

Conseillère pédagogique en charge de l'EPS (mais pas que!) : Séverine PAGET

M'écrire à cette adresse mail : cpeps.chalon1@ac-dijon.fr

RAPPEL : Volume horaire de l'EPS : 3 heures/semaine

Article à (re) lire : <http://eps71.cir.ac-dijon.fr/?p=2311>

PROTOCOLE ET EPS

«... La journée du sport scolaire fixée cette année le 23 septembre peut se dérouler, rien ne s'y oppose dans le cadre du protocole sanitaire actuel ; de même les rencontres sportives, organisées par l'USEP ou par les circonscriptions, peuvent se réaliser. **Les gestes barrière et l'ensemble des mesures de protection prescrits dans le protocole sanitaire et dans la fiche repères EPS sont évidemment à mettre en œuvre dans une interprétation stricte ; par ailleurs, une harmonisation académique demande de limiter les échanges sportifs à un seul et même établissement afin de limiter les brassages. Dans le 1er degré, cela impose qu'on se limite soit à un même groupe scolaire, soit à un nombre restreint de classes d'écoles distinctes (4 maximum). En tout état de cause, l'organisation devra toujours prévoir une pleine application des mesures sanitaires avec un souci avéré de réduire le plus possible, dans la limite des exigences de l'activité, les brassages d'élèves et d'adultes. »**

SORTIES SCOLAIRES

A ce jour, (14 septembre 2020), toutes les sorties (avec ou sans nuitées) peuvent être autorisées y compris en dehors du département y compris ceux classés rouge.

Chaque classe veillera à vérifier le protocole sanitaire des structures accueillant les classes.

Le protocole en vigueur dans l'école s'appliquera au cours de la sortie.

Veiller notamment à limiter le brassage des groupes.

Les rencontres inter-écoles devront se limiter à 4 classes.

Ne pas oublier de compléter le formulaire académique en ligne pour toute sortie occasionnelle :

<http://www.ac-dijon.fr/cid95578/voyages-scolaires-mobilite-des-eleves.html>

INTERVENANTS EXTÉRIEURS : EPS/HORS EPS

. Les **demandes d'agrément** sont à renouvelées chaque année scolaire.

Documents d'agrément sur la page EPS 71

http://eps71.cir.ac-dijon.fr/?page_id=2004

. **Nouvelle procédure** pour agrément collectif et convention collective pour les structures culturelles, sportives ...

Dans ce cas, les demandes sont à envoyer directement à Madame Veuillet. Christine.veuillet@ac-dijon.fr

PLANNINGS ETAPS/CHALON

Établis pour l'année et envoyés aux écoles.

Les ETAPS prennent contact avec les écoles afin d'élaboration d'un projet pédagogique à envoyer à l'inspection.

Compte tenu de la complexité des planifications, les changements devront rester exceptionnels.

LE SAVOIR NAGER : PRIORITÉ NATIONALE

Modalités de mise en œuvre de la NATATION pour cette année 2020/2021

- Reprise des stages massés = Période de 15 jours/8 jours consécutifs d'activité.
- Afin de respecter le protocole sanitaire, les élèves de deux classes différentes ne seront pas mélangés dans les groupes de niveau.
- Voir le protocole natation du centre nautique de Chalon ici :

<https://owncloud.ac-dijon.fr/index.php/s/GXff95B3bDELHya>

Attention : Les PEFS recrutés en juin 2020 n'ont pas l'autorisation d'encadrer la natation scolaire (ou sports nautiques) sauf s'ils peuvent justifier de leur qualification (décret du 17 juin 2004) à valider avant le 31/12/2020. Prévoir un échange de service le cas échéant.

Pour vous aider à mettre en œuvre l'activité :

- Une formation sera proposée avant chaque début de cycle : A destination des personnes non formées ou à besoins et des T1
- Padlet natation :

https://padlet.com/cpeps_chalon2/9hce3hgepk7

https://padlet.com/pierre_martinerie/kf7rvleeem1p

Accompagnateurs natation scolaire – Vérification de l'honorabilité

http://eps71.cir.ac-dijon.fr/?attachment_id=3008

Tableur à renvoyer directement à la DSDEN à : christine.veUILlet@ac-dijon.fr

LE SAVOIR ROULER À VÉLO À L'ÉCOLE : PRIORITÉ NATIONALE

Le Comité interministériel à la sécurité routière, présidé par le Premier ministre, a adopté, le 9 janvier 2018, une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité », le « Savoir Rouler à Vélo ».

Retrouvez le socle commun du savoir rouler à vélo ici :

<https://owncloud.ac-dijon.fr/index.php/s/9Bmn4PXJcJy9CZz>

Pour vous aider dans la mise en œuvre d'un cycle vélo :

<http://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/article/kit-pedagogique>

https://padlet.com/cpeps_chalon2/vo596albyaxk

PARCOURS ÉDUCATIFS EN SANTÉ

Quatre thématiques proposées par le service Santé et Handicap

Trois parcours pour les élèves : **Je mange/Je bouge – Apprendre à porter secours-Hygiène Bucco dentaire**

Un parcours enseignants : **Sensibilisation aux compétences psychosociales**

Les 51 communes du Grand Chalon ont la possibilité de s'inscrire dans les programmes de leur choix.

Inscription par classe via le formulaire avant le 2 octobre 2020 : <https://forms.gle/D3dBMtso3DNb2RLx6>

TENNIS À L'ÉCOLE

1 kit pédagogique est à votre disposition et à emprunter dès la Période 2
à réserver auprès de Séverine

Contenu du kit pédagogique :

1 sac de 270 litres pour le transport,

12 raquettes 19 pouces,

12 raquettes 21 pouces,

48 balles rouges livrées dans un sac,

6 balles violettes livrées dans un sac,

6 ballons blancs livrés dans un sac,

1 élastique rouge de 25 m (filet),

1 pompe pour gonfler les ballons.

PROPOSITION USEP

SEMAINE DU SPORT SCOLAIRE À L'ÉCOLE : DU 21 AU 25 SEPTEMBRE 2020

Au menu, 4 activités:

1-«Le relais chifoumi» pour bouger

2-La gymnastique, figure acrosport pour coopérer

3-Le remue-méninges, pour réfléchir et débattre

4-Le quiz pour se cultiver

Plus d'informations ici : <https://owncloud.ac-dijon.fr/index.php/s/ozzBcajXwrwLNPD>

PROJET DE LIAISON CM2/6ÈME DANSE

Spectacle associé : ZAHRBAT/Brahim Bouchelaghem – ESPACE DES ARTS

<https://owncloud.ac-dijon.fr/index.php/s/ZEPZsdiJDEbKn3i>

Six classes du département ont été retenues cette année : Prioritairement les classes inscrites en 2019.2020 dont le projet n'a pu être mené à terme.

Me faire savoir avant avril si vous êtes intéressés pour la rentrée 2021. Attention l'inscription se fait si le collège est candidat (se rapprocher des professeurs d'EPS du collège de secteur avant de candidater).

CLASSES RIVIÈRES

Concernent 8 classes de Chalon et du Grand Chalon. Ont été reconduites les classes inscrites en 2019.2020 qui ont vu le projet annulé. Une première session aura lieu fin septembre et les trois autres en juin 2021.

Au programme de la semaine : activités nautiques/bike and run/Orientation/

Météo/Biodiversité/patrimoine : histoire des ponts en bateau/Archéologie/Visite d'une écluse ...

Pour les écoles de Chalon le transport est pris en charge par la ville, pour les écoles du Grand Chalon le transport reste à la charge des écoles.

NOUVEAU CETTE ANNÉE :

PROJET « TROP CLASSE » LA CLASSE ARTISTIQUE DE L'ESPACE DES ARTS

Une classe artistique se met en place au sein de l'Espace des Arts.

Elle permettra aux classes une immersion dans l'Espace des Arts pendant une semaine autour d'un projet PEAC élaboré avec un artiste professionnel mais aussi de bénéficier d'une salle de classe au sein même de notre Scène Nationale.

Cette année les 4 classes qui participeront au projet expérimental travailleront avec des metteurs en scène autour de l'oralité : Lena Breban/Pauline Bureau/Olivier Letellier/Antoine Prud'homme de la Boussinière.

Les classes choisies cette année ont été cooptées pour répondre à des critères géographiques ou de public visé. (QPV/Centre/Ruralité/Grand Chalon).

Les modalités d'inscription pour les années à venir seront connues en fin d'année scolaire.

Rappel demande de subvention PEAC au rectorat : avant le 20 septembre à partir de l'application ADAGE

<http://artsculture.ac-dijon.fr/spip.php?article1135>